

**Conseil économique et social**

Distr. générale
16 décembre 2011
Français
Original: anglais

Commission des stupéfiants**Cinquante-cinquième session**

Vienne, 12-16 mars 2012

Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

Directives de politique générale pour le programme contre la drogue de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et renforcement du programme contre la drogue ainsi que du rôle de la Commission des stupéfiants en sa qualité d'organe directeur, y compris les questions administratives, budgétaires et de gestion stratégique

Commission pour la prévention du crime et la justice pénale**Vingt et unième session**

Vienne, 23-27 avril 2012

Point 3 de l'ordre du jour provisoire**

Questions administratives, budgétaires et de gestion stratégique

Projet de cadre stratégique pour la période 2014-2015**Note du Secrétaire général**

Conformément aux règlement et règles régissant la planification des programmes, les aspects du budget qui ont trait aux programmes, le contrôle de l'exécution et les méthodes d'évaluation (ST/SGB/2000/8), la Commission des stupéfiants et la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale sont invitées à examiner le plan-programme biennal du Programme 13, Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale (A/67/6 (Prog. 13)), et à faire part de leurs observations au Secrétaire général. Le projet de plan-programme biennal, modifié selon qu'il conviendra, sera soumis au Comité du programme et de la coordination à sa cinquante-deuxième session. Les recommandations de ce dernier sur le sujet seront transmises à l'Assemblée générale à sa soixante-septième session, lorsqu'elle examinera le cadre stratégique proposé par le Secrétaire général pour la période 2014-2015.

* E/CN.7/2012/1.

** E/CN.15/2012/1.

